

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	OU
Dénomination (pour les personnes morales) : MEURTHE & MOSELLE HABITAT	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	Adresse
: N° ... 33 Rue BOULEVARD DE LA MOTHE	
Commune NANCY	
Code postal ... 54000	
Nature des activités : BAILLEUR	
SOCIAL	
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 DELICHON URBICUM	Destruction de 4 nids en façade
HIRONDELLE DE FENETRE	
B2 CORVUS MONEDULA	Destruction de plusieurs nids en toiture
CHOUCAS DES TOURS	
B3	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Ces travaux en façade font partie d'une opération de réhabilitation énergétique d'un bâtiment de 40 logements occupés sur la commune de Villerupt. L'objectif de cette réhabilitation est d'améliorer significativement la performance énergétique et donc le confort de logements aujourd'hui classés comme passoires énergétiques avec pour résultat le passage d'une étiquette DPE E (initiale) à une étiquette B (projeté). Ces travaux amélioreront grandement le confort des habitants.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

*

Destruction Préciser : ...*La destruction des nids est inévitable car leur positionnement rend impossible la mise en place de l'isolation thermique par l'extérieur prévue (aucune alternative technique viable) et la déconstruction des souches de cheminées (inutilisées et structurellement instables).*

L'ensemble des nids sera déposé et les travaux se dérouleront pendant la période de migration et seront terminés avant le retour de l'espèce de sa migration.

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période :**Septembre 2024 à Mars 2025**.....
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : ...**GRAND EST**.....

Départements : ...**MEURTHE & MOSELLE**.....

Cantons :

Communes : ...**54190 VILLERUPT**.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : *En compensation des nids détruits, MMH s'engage à faire installer des nichoirs en façade pour les Hirondelles et en toiture pour les Choucas des Tours selon le ratio suivant : 1 nichoir pour 2 nids détruits, avec un minimum de 8 nichoirs installés pour les Hirondelles et de 10 nichoirs installés pour les Choucas des Tours, conformément aux préconisations du bureau d'études BIOTOPE.*

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....
.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ***Etablissement d'un rapport photo à la fin des travaux d'installation des nichoirs et suivi avec rapport sur une période de 3 ans de l'occupation des nichoirs.***

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à **NANCY**
le **12/08/2024**
Votre signature



